

REGLEMENT PARTICULIER DE LA COMPETITION

GÉNÉRALITÉS

1. Autorisation du tournoi par la FFBAD : **en cours**. La compétition est régie par les règles de la BWF et de la Fédération Française de Badminton ; par les dispositions générales du Guide du Badminton et par le présent règlement particulier.
2. Le tournoi se déroule les 10 et 11 mai 2025 sur 9 terrains dans la salle Grégoire à Cholet. La gestion du tournoi se fera avec le logiciel Badnet
3. Les Juges Arbitres du tournoi sont **Hervé ROCHEREAU et Jean-Guy VAISSIER**. Leurs décisions sont sans appel.
4. Les Juges-Arbitres sont en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements cités en 1.

SÉRIES, TABLEAUX, PARTICIPATION

5. Les catégories proposées sont : Benjamin, Minime, Cadet et Junior, dans les disciplines suivantes : le samedi : SH, SD, Benjamin(e)/minime, DH, DD, MIXTE cadet(te) /junior , le dimanche les SH, SD cadet(te) junior et DH, DD, MIXTE benjamin(e), minime. Les poussins(es)2 peuvent être acceptés mais non prioritaire sur le tournoi.

Inscription possible sur 3 tableaux soit 2 par jour

6. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte majeur, connu des Juges-Arbitres. Le formulaire « représentants joueurs mineurs » désignant la personne responsable sera à remplir par le représentant majeur à la table de pointage. Les Juges-Arbitres pourront interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant.
7. La compétition est ouverte aux joueurs licenciés à la FFBAD pour la saison en cours dans la catégorie, benjamine, minime, cadette et junior
- Les benjamins(es), les minimes, les cadets(tes) et les juniors doivent être classés N3 maximum dans les tableaux dans lesquelles ils souhaitent jouer et P10 au minimum.
8. Les joueurs peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (exemple : un minime peut s'inscrire en cadet).
9. Les tableaux de simple et double se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe ou en poule unique si le nombre d'inscrits l'y oblige tout en respectant l'article 2.15 du règlement général des compétitions (8 matchs maxi/jour/joueur).

10. La confection des tableaux, en partenariat avec les Juges Arbitres, sera réalisée par le comité d'organisation. Ils se réservent le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'organisation de ce tournoi.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11. La date limite d'inscription est fixée au 25 avril 2025.

Le contrôle des licences se fera sur Poona et le joueur devra être licencié à la date de Clôture.

12. Le tirage au sort sera effectué le 01 mai 2025. Le classement par discipline des joueurs pris en compte pour la sélection et pour le tirage au sort sera le CPPH du 01 mai 2025.

13. Les inscriptions sont à faire en ligne sur Badnet/Ebad et ne seront pas prises en compte sans :

Un règlement via Badnet/Ebad

Des inscriptions complètes et cohérentes sur les paires de double.

14. Les droits d'engagement par participant sont de 10 € pour 1 tableau, 14 € pour 2 Tableaux et 17€ pour 3 tableaux.

15. Le nombre d'inscriptions est limité. Les joueurs peuvent se faire inscrire par leur club ou individuellement.

Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère de la date d'inscription (règlement effectué) en fonction de chaque tableau, pour les doubles, c'est le dernier de la paire qui sera pris en compte.

FORFAITS

16. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tableau concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la Ligue organisatrice (PDLL)

secretariat@badminton-paysdelaloire.fr

ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement de l'inscription si le motif est légitime.

DURANT LE TOURNOI

18. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
19. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son prochain match.
20. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès des Juges-Arbitres muni d'un justificatif écrit.
21. Les volants sont à la charge des joueurs (partage) sur toute la compétition. Le volant officiel, en vente dans la salle, et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs sera le YONEX AEROSSENSA 20.
22. L'échéancier. Celui-ci n'est affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi. Les joueurs pourront être appelés 1 heure avant l'heure annoncée sur l'échéancier.
23. Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points et sur le principe de l'auto arbitrage. Les Juges-Arbitres pourront éventuellement désigner un arbitre ou faisant office.
24. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et des Juges Arbitres. Le temps de repos commence dès la fin du match et se termine à l'annonce du début du match suivant,
25. A l'appel de leur match, les joueurs auront 3 minutes de préparation (test de volants inclus).
26. Scoring sur tablette, les joueurs sont tenus de venir à côté de la table de marque pour renseigner les scores de leur match.
27. Tout joueur non présent sur le terrain 5 min après l'appel de son match peut être déclaré forfait par les Juges Arbitres.
28. Seuls auront accès aux plateaux de jeu les joueurs appelés à y jouer, leurs conseillers, les officiels techniques et le comité d'organisation. Une tenue correcte sera exigée pour les

29. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match, serviette et bouteille d'eau.

30. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué au service comme en jeu.

31. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32. Seul le représentant majeur désigné sur le formulaire « **représentants joueurs mineurs** » est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.

33. Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler aux Juges Arbitres avant son premier match.

34. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

35. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle, ou disponible via un QR Code